

ÉCOLE DE LA SOURCE

CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
PROCÈS-VERBAL
DE LA RÉUNION DU 10 MAI 2021 SUR TEAMS

Sont présent(e)s : Mmes Dominique Cyr
Sylvie Desnoyers
Isabelle Dorval
Isabelle Martineau
Chantal Moffet
Mélissa Patry

Mrs. Jean-François Durand
Philippe Gimaïel
Frédéric Parrot

Est absente : Mme Marie-Claude Gravel

Résolution : CÉ-007-20-21-013

1. Mot de bienvenue

Mme Moffet et M. Parrot souhaitent la bienvenue aux membres.

Résolution : CÉ-007-20-21-014

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Lecture de l'ordre du jour par M. Parrot. Aucun point n'est ajouté.

M. Gimaïel, appuyé de M. Durand, propose l'adoption de l'ordre du jour tel que présenté.

Résolution : CÉ-007-20-21-015

3. Approbation et suivi du procès-verbal du 1er février 2021

M. Parrot demande aux membres s'ils ont des modifications à apporter au procès-verbal.

L'approbation du procès-verbal de la réunion du 1er février 2021 est proposée par Mme Patry, elle est appuyée par Mme Dorval.

Mme Moffet fait quelques suivis :

7.5 Inscriptions 21-22 : nous devons fermer 1 classe de préscolaire par manque d'inscription. Il y aura 2 classes de 1^{re} année et 1 classe par niveau ainsi que les 2 classes de communication.

Résultats des tests de CO2 dans l'école. Aucune classe testée n'a démontré un taux plus élevé que 1000 ppm. Suite à la demande de quelques membres, Madame Moffet fera parvenir le document par courriel à tous.

34 outils technologiques ont été prêtés lors de la fermeture en avril.

Le montant reçu pour l'aide aux devoirs est presque épuisé. (991 \$). Il y aura du service jusqu'à la fin du mois de mai.

L'argent reçu pour la mesure « Bien-être » sera bientôt tout utilisé. Notre enseignante qui fait les jours cycle travaille en « teamteaching » avec les enseignantes, car elle connaît les élèves et est la meilleure personne pour effectuer ce travail. Nous continuerons avec la mesure « Tutorat » par la suite.

4. Question du public

Aucun public.

5. Reddition de comptes de la directrice

Mme Moffet nous informe que le budget est actuellement déficitaire de 8 408\$. Par contre, il reste encore des sommes à recevoir et des dépenses à réaliser. Nous avons dû changer le système de Télévoix pour la somme de 12,000 \$, car il n'était plus fonctionnel. L'achat des chromebooks en début d'année et il y a une baisse des revenus au service de garde ce qui explique l'aspect déficitaire.

6. Correspondance reçue

M. Parrot a reçu un courriel de la FCPQ pour valoriser et encourager l'implication parentale dans le milieu scolaire – Distinction et reconnaissance 2020-2021. Si nous désirons soumettre une candidature pour cette année, nous devons le faire avant le 26 mai.

7. Travaux du conseil

Résolution : CÉ-007-20-21-016

7.1 Frais chargés aux parents ainsi que le matériel demandé 21-22

M. Parrot fait le tour de toutes les factures. Il est mentionné par Mme Sylvie que ces factures sont fictives, car nous ne pouvons pas présenter les véritables afin de conserver les informations personnelles des élèves. Les montants respectent le principe d'encadrement approuvé l'année dernière. Voici les montants par degré :

Précolaire :	42,75 \$	5 ^e année :	80,25 \$
1 ^{re} année :	71,50 \$	6 ^e année :	82,70 \$
1 ^{re} année (2 ^e classe) :	66,30 \$		
2 ^e année :	70,05 \$	Com 1 (nouveaux) :	65,10 \$
3 ^e année :	59,60 \$	Com 1 (anciens) :	51,40 \$
4 ^e année :	73,60 \$	Com 2 :	63,25 \$

Étant donné que nous ne connaissons pas qui viendra enseigner dans la 2^e classe de 1^{re} année, il se pourrait que la liste du matériel à payer change. Les membres ont accepté à l'unanimité à condition que celle-ci ne soit pas plus haute que la facture de la classe de Mme Johanne (1^{re} année).

Concernant les listes du matériel scolaire demandé aux parents, Mme Dominique demande de modifier un étui à crayon par une boîte.

Mme Patry propose d'approuver en bloc les factures ainsi que les listes du matériel scolaire pour l'année scolaire 2021-2022 avec la correction au préscolaire. Elle est appuyée par Mme Dorval.

Résolution : CÉ-007-20-21-017

7.1.1 Fonds à destination spéciale

Mme Moffet mentionne que la somme reçue de 867,11 \$ que nous avons reçu de Convivio sera transférée dans le fonds à destination spéciale. Elle veut protéger cette somme pour les élèves.

Madame Martineau propose d'adopter le transfert de la somme de 867,11 \$ au fonds à destination spéciale. Elle est appuyée par Mme Patry.

Résolution : CÉ-007-20-21-018

7.2 Règles de vie et mesures de sécurité

Mme Moffet demande le statu quo concernant les règles de conduite et de sécurité qui se retrouvent dans l'agenda. Il y a un bon encadrement des élèves à l'école et les élèves se sentent en sécurité.

Un sondage a été fait par l'éducatrice spécialisée, Mme Sharon Gravel, en février dernier avec les élèves de l'école de la 3^e à la 6^e année ainsi que la classe de com 2. Au prochain conseil d'établissement, le résultat de ce sondage sera présenté aux membres.

Une lettre concernant un rodeur a été envoyée, aujourd'hui, aux parents.

Après une discussion, il est résolu à l'unanimité que les règles de vie et les mesures de sécurité demeurent en vigueur.

7.3 Ressources 2021-2022

Mme Moffet souhaite reconduire ce point à la prochaine rencontre.

7.4 Santé globale et vie de l'école (aménagement pédagogique et physique)

Une compagnie est venue, la semaine dernière, faire le ménage des boisés pour la sécurité des élèves.

7.5 Service de garde

a) Programmation des journées pédagogiques 21-22

Ce point sera discuté au prochain conseil d'établissement.

7.6 Accueil des élèves des classes de communication et du préscolaire

Même chose que l'an passé. Nous aurons un moment pour rencontrer les parents des élèves du préscolaire pour l'an prochain, à l'extérieur dans la semaine du 14 juin. À suivre selon les recommandations.

Pour les élèves des classes de communication, une rencontre devrait être fixée en août avant les classes.

7.7 Les contenus en éducation à la sexualité

Ce sujet aurait dû être discuté lors de la réunion du mois d'octobre. Madame Moffet s'en excuse, mais mentionne que les contenus en éducation à la sexualité seront enseignés d'ici la fin de l'année scolaire et que les parents recevront un courriel à cet effet avant l'enseignement. Elle ajoute également qu'elle nous fera parvenir un tableau pour résumer les contenus enseignés dans les classes pour approbation.

7.8 Temps d'enseignement des spécialistes

La consultation a déjà été faite à distance et a été approuvée à l'unanimité. Aucune modification n'a été apportée, nous avons conservé le statu quo.

7.9 Projet éducatif

Un tableau est présenté aux membres pour démontrer où se situent les élèves ayant des difficultés par niveau et par matière. Certains élèves ont été ciblés pour recevoir de l'aide en orthopédagogie.

7.10 Reconnaissance des bénévoles

Madame Moffet désire laisser ce point à l'ordre du jour afin de ne pas l'oublier pour l'an prochain. Avec la situation actuelle, seuls les parents membres au conseil d'établissement et M. Genest qui vient nous aider à la bibliothèque sont nos parents bénévoles cette année.

Résolution : CÉ-007-20-21-019

7.10 Dernière journée de classe (23 juin)

Madame Moffet demande que la dernière journée de classe soit en horaire continu. Tous les élèves termineraient à 13 h 30.

Mme Dorval propose d'approuver l'horaire continu le 23 juin, elle est appuyée par M. Gimaiël.

8. Autres sujets

8.1 PVE

Le PVE sera de retour parmi nous le 28 juin. Le CSS de la Capitale a un partenariat avec la Ville de Québec et doit prêter ses locaux. Ils auront accès à certains locaux seulement comme par les années passées.

9. Rapport du représentant au comité de parents

M. Durand fait un court résumé des discussions qui ont été abordées lors de la dernière réunion sur les sujets suivants :

- Qualité de l'air dans les écoles
- Embauche du protecteur de l'élève
- Consultation sur l'intimidation
- Reconnaissance des bénévoles
- La communication aux parents devra s'améliorer en centralisant plus les informations à leur transmettre
- Décrochage scolaire / Douance

10. Levée de l'assemblée.

L'ordre du jour étant épuisé, Mme Dorval propose la levée de l'assemblée, elle est appuyée par M. Gimaiel. La séance est levée à 20 h 10.

Sylvie Desnoyers,
Secrétaire du CÉ

Chantal Moffet,
Directrice

Frédéric Parrot,
Président